



Avolsheim info

Le Bulletin d'information de la commune - 22 février 2010

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Inauguration Stade P. VETTER	page 1
Lauréats maisons décorées	page 1
Le Restaurant de la Gare	page 2
Elections régionales	page 2
Le Contrat de Territoire	page 2
Ca se passe à l'école	page 3
Inauguration du groupe scolaire	page 3
Prochaines manifestations	page 4
Recette de beignets	page 4
Etat civil	page 4
Opération « Osterputz »	page 4
Informations paroissiales	page 4
Crémation des sapins	page 4

Le Mot du Maire

Le recensement est terminé. Félicitations aux 2 agents qui en ont la charge et qui ont parfois eu du mal à se faire ouvrir les portes. Avec 75 adhésions, la bibliothèque prend son rythme de croisière. Parallèlement à l'inauguration officielle de l'école du Schlotten qui aura lieu le matin du samedi 27 mars, une après-midi portes ouvertes sera proposée aux habitants.



L'Inspection d'Académie envisage la suppression d'un poste d'enseignant pour la rentrée de septembre 2010 ; chacun à son niveau se mobilise.

Un habitant d'Avolsheim a déposé un recours au permis de construire du projet immobilier sur le site TRAU, ce qui a pour conséquences de retarder la vente du terrain dont la valeur représente la moitié du coût du nouveau groupe scolaire et de fragiliser l'équilibre financier de la commune. C'est dans ce climat d'incertitude que nous finalisons actuellement le budget 2010.

Après ces quelques informations je vous souhaite à toutes et à tous un bon printemps après cet hiver long et rigoureux.

Votre maire, Gérard GENDRE

Ensemble, construisons le village de demain !

INAUGURATION DU STADE MUNICIPAL PAUL VETTER



Le samedi 23 janvier 2010 a eu lieu l'inauguration du stade Paul VETTER. Le comité du F.C.A. avait soumis cette proposition en juin 2009 et, avec l'autorisation du conseil municipal, le stade municipal porte désormais le nom de celui qui a été durant 30 ans son président. Lors de cette journée, plusieurs personnalités se sont succédées pour saluer l'engagement, la persévérance et le courage des membres du FCA qui ont permis à ce petit club de faire de grandes choses. Elles ont également rendu hommage aux nombreuses qualités de Paul VETTER.

Les membres du comité en place en 1979 ont ensuite été distingués, ainsi que d'autres récipiendaires.

La manifestation s'est terminée de manière très conviviale avec le traditionnel verre de l'amitié.

Le FCA tient à remercier toutes les personnes présentes



Les médaillés et les personnalités invitées

Remise des prix aux lauréats des maisons fleuries et des maisons décorées 2009

Le samedi 20 février, le Maire et les membres de la commission « embellissement » avaient donné rendez-vous en mairie aux personnes sélectionnées par la commission pour participer au concours des Maisons fleuries 2009 organisé par le Conseil Général, ainsi qu'aux lauréats du concours des Décorations des fêtes de fin d'année organisé par la commune d'Avolsheim.

« Il n'est pas facile de désigner des vainqueurs car il y a beaucoup d'habitants qui font preuve d'originalité et de créativité pour décorer leurs façades ou leurs balcons » a tenu à souligner le Maire Gérard GENDRE au début de la cérémonie. « Aussi, mes félicitations s'adressent en premier lieu à tous ceux qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, à mettre notre village en valeur ! ».

Françoise HAUSS, l'Adjointe responsable de l'embellissement a ensuite félicité les lauréats et leur a remis un diplôme et un arrangement. Un vin d'honneur a été servi pour clore la cérémonie.



Les habitants primés (de gauche à droite) : les familles Patrick THOMAS et Francis FARNER, Mme et M. Jean PARLOUER, la famille Frédéric VOEGELI, Mme et M. Fabrice GUIDEZ (manque sur la photo Mme et M. Etienne VETTER).

LE RESTAURANT DE LA GARE

Les plus anciens du village vous le diront : ils ont toujours connu le restaurant de la Gare à Avolsheim.

C'est normal, car celui-ci a été construit il y a plus d'un siècle par Charles VETTER. Aujourd'hui, c'est son arrière-petit-fils, Jean-François, qui est derrière les fourneaux. Il a repris l'affaire familiale en 1994, avec Stéphanie, son épouse. Ensemble, ils proposent tous les midis en semaine des spécialités alsaciennes, des formules « buffet d'entrées + plat du jour » (à 7,35 €), des plats à emporter et des livraisons à domicile.

Ils vous ouvrent également leurs portes, sur rendez-vous, pour des séminaires, des banquets ou des fêtes de famille. Pour cela, le restaurant dispose de 3 salles climatisées (de 20, 50 et 100 couverts) ainsi que d'une terrasse d'été.

Si vous préférez recevoir vos invités à votre domicile, Jean-François peut vous proposer un service « Traiteur » avec livraison de plats cuisinés chez vous !



Outre ces différents services, le restaurant de la Gare organise régulièrement des menus à thème.

Ainsi, en février, 3 cochonnailles ont été organisées. Les amateurs de cuisine du terroir ont pu savourer la Soupe de Boudin «Kuddelsup», le Presskopf maison, le Boudin et sa Compote de Pommes, le Trou Alsacien, et la Choucroute Royale, le tout entrecoupé de marches, de valse et autres salsas, histoire de « digérer un peu »...



Le 18 avril prochain, changement d'ambiance avec un déjeuner dansant « Couscous Royal + dessert ».

Et pour les mois à venir, Jean-François et Stéphanie proposeront :

- Rossbiff le 1^{er} mai
- Asperges en juin
- Sanglier à la broche en juillet ou septembre
- Baeckeoffe au gibier en automne.

Renseignements et réservations au 03.88.38.16.53.

LES 14 ET 21 MARS, ON VOTE !

Les élections régionales, c'est quoi ?

Grâce à la Loi dite de décentralisation, chacune des 22 régions françaises est administrée par un Conseil Régional ayant pour exécutif le Président du Conseil Régional. L'élection régionale permet d'élire les Conseillers régionaux qui siègeront pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Le siège du Conseil Régional de l'Alsace est à Strasbourg. Il est composé du Président et d'un certain nombre de Conseillers Régionaux représentatifs de l'ensemble de l'assemblée régionale. Elle se réunit une fois par mois pour délibérer sur toutes les questions soumises par le Président et individualise les crédits inscrits au budget faisant partie des compétences qui lui ont été attribuées par l'Etat.

La région est dotée de 5 compétences majeures :

- les lycées et l'apprentissage : le Conseil Régional finance la construction et l'entretien des établissements sur son territoire ;
- la formation professionnelle : il paie des formations continues pour des jeunes et des adultes ;
- les transports collectifs régionaux : les TER et certains autocars sont financés par la Région qui peut aussi aménager des gares ;
- le développement économique et l'emploi : le Conseil Régional soutient la création et la reprise d'entreprises ou encore le développement des PME sur son territoire ;
- l'aménagement du territoire : la Région tente de dessiner un développement équilibré de son territoire à la fois sur le plan économique que sur le volet écologique.

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars (en cas de 2^{ème} tour) dans le nouveau bureau de vote situé dans l'école du Schlotten.



CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015

Le Conseil Général -pour une meilleure visibilité de ses finances, mais aussi pour assurer une répartition équitable des subventions et mieux cerner les priorités- a mis en place des Contrats de Territoires⁽¹⁾. Ces contrats regroupent l'ensemble des aides apportées par le Conseil Général et garantissent leur paiement aux communes pour soutenir leurs investissements.

Ainsi, en 2009, Avolsheim a transmis à sa «Maison du Conseil Général⁽²⁾» de rattachement ses projets pour les 6 prochaines années.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les 2 projets déposés par Avolsheim ont été retenus :

La création d'un CITY PARK : Il s'agit d'un espace multi-sports spécialement dédié à nos jeunes et dont l'implantation est prévue en face du terrain de football. Le début des travaux est envisagé pour fin 2010.

La réfection de la toiture de l'Eglise Saint-Maternelle
C'est un investissement important mais indispensable prévu pour 2012.

A noter que dans le cadre du Contrat de Territoire, la Communauté de Communes prévoit elle aussi des investissements aux abords de notre village :

Prolongement de la piste cycable entre le pont de Wolxheim et le groupe scolaire du Schlotten.

Réfection de la RD 127 entre Avolsheim et Dachstein.

(1) Le Bas-Rhin est constitué de 7 territoires : Sélestat, Saverne, Molsheim, Haguenau, Wissembourg et deux périmètres dans la CUS (CUS Nord et CUS Sud).

(2) La MAISON du CONSEIL GENERAL de MOLSHEIM
8, rue Jacques Coulaux à MOLSHEIM - Tél.: 03 68 33 83 20

Que se passe-t-il à l'école ?

Noël à l'école !

Le 18 décembre 2009, le Père Noël était de passage au groupe scolaire du Schlotten où il a gâté toutes les classes. A cette occasion, les élèves ont pu assister à un spectacle interactif selon leur niveau :

« Le Noël des Trézeureux » pour les maternelles et les CP
« Les musiques du monde » pour les plus grands.



Cross des trois villages

Les enfants se préparent à courir le traditionnel cross des 3 villages (Avolsheim – Wolxheim - Ergersheim) qui aura lieu le 23 ou le 30 mars prochain, en fonction de la météo.

Quels seront les médaillés 2010 ?

Rendez-vous au prochain numéro.

Portes ouvertes à l'école le 27 mars : A cette occasion, les élèves exposeront certaines de leurs "oeuvres".

19 janvier 2010 : Sortie opéra

Deuxième sortie pour la classe de CM2 et leurs correspondants de Mutzig. Ils se sont rendus en bus à l'opéra de Strasbourg pour assister au 2^{ème} acte du ballet classique fantastique « Giselle ».



Suppression d'un poste d'enseignant

L'Inspection Académique nous a informés récemment de la suppression d'un poste d'enseignant dans notre RPI à compter de la rentrée scolaire de septembre 2010. En cause, la baisse de l'effectif du groupe scolaire liée à la démographie de nos 2 villages.

Les représentants des parents d'élèves se sont réunis avant les vacances scolaires de février pour en discuter et ils ont décidé de déposer une requête auprès de l'Inspecteur d'Académie. A cet effet, une pétition circule dans les 2 villages. Ce point sera évidemment abordé le 23 février prochain, lors du Conseil d'école qui réunira l'ensemble des équipes pédagogiques, les délégués des parents d'élèves et les représentants des municipalités.

ACCUEIL A L'ECOLE LORS D'UNE GREVE

Depuis le 1^{er} septembre 2008, l'Etat demande aux Municipalités d'assurer l'accueil des élèves à l'école en cas de grève des enseignants. Pour ce faire, les communes doivent faire appel à des personnes volontaires pour accueillir les enfants. A Avolsheim, seules 2 personnes se sont proposées pour assurer un accueil en cas de crise.

Aussi, nous tenons à remercier vivement Mme Claire HOFF qui a répondu présente pour assurer l'accueil des élèves de CM2 lors de la grève du 21 janvier dernier.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a ouvert ses portes le 5 janvier dernier. Elle accueille les petits et les grands avides de lectures. Vous trouverez avec ce bulletin une plaquette qui vous donnera toutes les infos sur son fonctionnement.



L'équipe des bénévoles avec le Maire

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE

Le samedi 27 mars prochain, à 10 heures, aura lieu l'inauguration du groupe scolaire du Schlotten, en présence de plusieurs invités officiels.

Le Maire et les membres de l'ancienne équipe municipale qui ont travaillé sur le dossier de l'école sont également conviés à la cérémonie.

L'après-midi, à partir de 14 heures, l'école ouvrira ses portes à tous les villageois qui pourront découvrir à leur tour, les salles de classe, la salle informatique, la bibliothèque et le périscolaire où l'équipe proposera des ventes de gâteaux et des boissons...



A noter dans vos agendas :



14 mars : **Elections régionales** - 1^{er} tour à l'école du Schlotten de 8 h à 18 h.

20 mars : **Opération nettoyage des abords de La Bruche et de la piste cyclable** – par l'APP et la Commune. Rendez-vous aux étangs de pêche à 8 h.

21 mars : **Elections régionales** - 2^e tour (en fonction des résultats du 1^{er} tour) à l'école du Schlotten de 8 h à 18 h.

27 mars : à 10 h – **Inauguration du Groupe scolaire du Schlotten** de 14 h à 18 h – **Portes ouvertes.**

27 mars : **Bal du FCA** à 20 h dans la salle des fêtes de Gresswiller.

18 avril : **Marché aux puces** de l'église au stade – toute la journée – organisé par le FCA.

BEIGNETS DE CARNAVAL

« les pets de nonnes »

Pour 6 personnes :

- 300 g de farine
- 125 g de sucre cristallisé
- 50 g de sucre semoule
- 20 cl d'eau
- 10 cl d'eau de fleur d'oranger
- 4 oeufs
- 125 g de beurre
- 1 pincée de sel



Préparation : **30 mn**

Cuisson : **4 mn**

Difficulté : **facile**

- 1- Battre ensemble dans une casserole le beurre, l'eau, le sucre semoule, la pincée de sel. Dès l'ébullition, retirer du feu et verser la farine d'un seul coup en remuant bien.
 - 2- Remettre à chauffer doucement, sans cesser de remuer. Ajouter les oeufs, un à un, puis la fleur d'oranger.
 - 3- Chauffer votre huile : elle doit être chaude et non bouillante.
 - 4- Jeter des cuillères de la préparation dans l'huile chaude. Les pets se retournent tout seuls quand ils sont dorés d'un côté. Les retirer, les poser sur un papier absorbant
- Servir les pets-de-nonnes tièdes saupoudrés de sucre cristallisé.

ETAT CIVIL :

<u>Naissance</u>	09 février 2010	Clémence HABER	filles de Stéphane HABER et Céline DANTON
<u>Décès</u>	27 janvier 2010	Bernard ROECKEL	65 ans
<u>Anniversaire</u>	85 ans	Rosa FLECKSTEIN	née le 07 janvier 1925
	90 ans	Joséphine VETTER	née le 15 mars 1920

MOINS D'ORDURES POUR LA NATURE

Le samedi 20 mars, à partir de 8 heures, l'A.P.P. (Association de Pêche et de Pisciculture d'Avolsheim) et la Mairie organisent une matinée de nettoyage des abords de la Bruche et de la piste cyclable.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à participer à ce grand nettoyage de printemps qui permettra de restaurer notre environnement et améliorer notre cadre de vie. **Chacun de nous peut agir !**

En fin de matinée, un casse croûte sera offert à tous les participants par l'APP.

Afin de mieux pouvoir gérer les quantités à prévoir, nous vous remercions de bien vouloir indiquer votre participation avant le 18 mars en appelant Hubert MAGLOTT, Président de l'APP (03 88 38 49 27) ou le secrétariat de la mairie (03 88 38 11 68).

Le rendez-vous est fixé aux étangs de pêche (près des vannes) à 8 h. Ceux qui le souhaitent pourront toujours nous rejoindre un peu plus tard dans la matinée.

Important : n'oubliez pas de vous munir de bottes et de gants. Les sacs poubelle seront fournis.



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »

Merci de noter dès à présent :

Le 28 mars : Dimanche des Rameaux. Bénédiction des rameaux au Dompeter à 9 h 30, puis procession jusqu'à l'église St-Materne et à 10 h 00, Messe de la Passion



L'appel du Carême à la conversion, au partage et à la charité nous surprend à nouveau en ces semaines d'hiver quelque peu moroses. Voilà que nous sommes invités à nous mettre en route jusqu'au Golgotha et au tombeau vide de Pâques. Nous voulons ouvrir notre cœur et accepter de nous laisser bousculer. Aventure déroutante, mais fascinante. Si nous voulons que notre monde change, il faut nous laisser mobiliser par ce Carême qui commence !

P. Michel STEINMETZ, curé.

Pour la commémoration de la victoire de 1945 le 8 mai prochain, nous cherchons une personne sachant sonner du clairon (ou autre instrument). Merci aux volontaires de se faire connaître en mairie.

CREMATION DES SAPINS

C'est par un froid vigoureux et un temps enneigé, qu'un dernier hommage a été rendu aux arbres de Noël qui ont égayé nos fêtes de fin d'année. Le 16 janvier dernier, sur l'esplanade du Dompeter, l'amicale des Sapeurs-Pompiers a procédé à la crémation des sapins. A la tombée de la nuit, la trentaine de sapins collectée s'est embrasée en un grand feu de joie.

Durant ce moment de convivialité, chocolat chaud et vin chaud ont su reconforter les plus frileux qui ont bravé les frimas de l'hiver.

